

C<sup>o</sup> D<sup>iv</sup> M<sup>ilit</sup>

Etat major General

Justice Militaire

N<sup>o</sup> 1220

~~Bezenac~~

~~Coppée~~

Lyon, ce 2 mars 1851.

Monsieur

Par une lettre du 26 février, le sieur Bezenac (Alphonse) condamné par le 2<sup>e</sup> conseil de guerre de la C<sup>o</sup> D<sup>iv</sup> militaire le 3<sup>e</sup> 9<sup>br</sup> 1850, à trois ans de prison, pour participation à l'insurrection de juin, 1849, a prié le général ~~François de~~ ~~prison~~ ~~pour~~ a prié le général Commandant supérieur des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Divisions militaires de vouloir bien appuyer le recours en grâce qu'il a adressé au président de la République.

Le général me charge de vous prier de faire connaître au D<sup>ét</sup> Bezenac qu'il ne croit pas devoir intervenir pour lui-même, mais qu'il examinerait avec intérêt sa position, s'il était consulté par le Ministre de la guerre.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.



Le Chef d'état-major de la C<sup>o</sup> D<sup>iv</sup> M<sup>ilit</sup>  
Signe Escaut du Corail

à M<sup>l</sup> Le concierge de la prison de Perrache à Lyon

~~insertion  
Hoy  
mercredi  
11 h~~

Béziers

